

## Saison 2025-2026 - Période N°2/5

# CENTRE DE LOISIRS

<u>Sainte-Croix-Hague</u> / Branville-Hague <u>Biville</u> / Vauville <u>Vasteville</u> / Acqueville

	PARTIE RESERVE	D) I I N	/L						
Date de réception du bulletin d'inscription au bureau :									
Fiche renseignements <b>A</b>	N - Fiche sanitaire	A	N	- Confir° inscription					



Association conventionnée avec la CAF de la Manche

BRAN	CROIX HAGUE	e à cocher)			DE LOIS	IRS CHOIS	I
BRAN			<del></del>	er par ord	lre de pr	<u>éférence</u> *)	_
ACC	VILLE HAGUE BIVILLE AUVILLE QUEVILLE STEVILLE	0	BIVILLE (and SAINTE CRO	cienne écolo IX HAGUE (Rue Jacq	e) (3 rue de	l'Eglise Ste (	Croix)
lé(e) le :///	SIESTE	□ oui □ no	n Semaine (si	besoin) [ ant sera p	☐ Paire ☐ résent au	Impaire centre (imp	
□ A L'ANNÉE,	tous les merc	redis (hors vaca	ances).				_
	PRESENCE	MA' REI APRES-MIDI GARD	MPLETE (8h30/10h - 16 FIN (8h30/10h - 12h) 7 PAS (12h - 13h30/14h (13h30/14h - 16h30/1 PERIE MATIN (7h15-8h ERIE SOIR (17h30-18h	) 17h30) **			

### □ PAR CYCLE:

MOIS		NOVEMBRE 2025				DECEMBRE 2025		
MERCREDI		5	12	19	26	3	10	17
	JOURNEE COMPLETE (8h30/10h - 16h30/17h30)							
	MATIN (8h30/10h − 12h) ★							
PRESENCE	REPAS (12h - 13h30/14h)							
PRESENCE	APRES-MIDI (13h30/14h − 16h30/17h30) ★★							
	GARDERIE MATIN (7h15-8h30)							
	GARDERIE SOIR (17h30-18h30)							

□ OCCASSIONNELLEMENT : MERCI DE CONTACTER LE SECRETARIAT OBLIGATOIREMENT POUR SAVOIR S'IL Y A DE LA PLACE SUR LE SITE DESIRE (sinon vous serez dirigé vers un autre site)

## TARIFS EN FONCTION DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL CAF (voir tableau tarifaire sur le règlement intérieur)

★ Départ pour ceux qui ne mangent pas à la cantine	a 12	12	4 F
--	------	----	-----



#### IMPORTANT

- Les repas sont commandés par HVL et vous seront facturés par La Hague.
- Le paiement du centre de loisirs se fera <u>à chaque fin de période</u> à la remise d'une facture détaillée et devra être honoré à la date indiquée.
- Toute absence <u>non signalée avant le lundi 10h00</u> précédant le jour d'accueil sera facturée dans son intégralité, hors cause maladie sur présentation d'un certificat médical.
- La présentation de la Carte Loisirs est obligatoire pour profiter des tarifs conventionnés.

RENSEIGNEMENTS au bureau HVL au 02.33.10.21.21 / 07.82.71.88.99 / haguevacancesloisirs@gmail.com

L'adhésion à l'association est obligatoire : Coût 5 € par an et par famille valable **du 01/09/2025 au 31/08/2026** pour le CLSH et les périodes de vacances scolaires HVL. <u>Ces 5 euros apparaitront sur la première facture, ne pas les donner pour l'instant</u>.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur des Mercredis et m'engage à le respecter.

Date et signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

<sup>★★</sup> Entre 13h30 et 14h : temps départ après les repas et arrivées des aprèsmidis seuls. Au-delà de 14h, le tarif APRES MIDI sera appliqué